

## ODEUR DES SUBSTANCES

---

Par **VSVUHV** Posté le 06/06/2020 à 10h52

Bonjour,

J'héberge un SDF.

J'ai besoin de savoir à quel organisme l'adresser, sans me disqualifier auprès d'organismes de bienfaisance.

1)quelle est l'odeur du cannabis ?

foin humide, miel, herbe légèrement pourrie ?

2)Est-elle intense et invasive ?

3)Combien de temps l'odeur persiste, par exemple après un joint.)

4)Peut-on la masquer, avec le parfum de fleurs par exemple ?

Bien cordialement

### 1 RÉPONSE

---

**Etanie14** - 22/10/2020 à 17h42

Bonjour !

1) Pour l'odeur, tout dépend de la forme de cannabis consommée :

Si c'est la plante, un mélange de foin et de terre fraîche

Si c'est du shit, une odeur chimique et piquante, proche de la moisissure

et l'huile bah... ça ne sent pas x)

2) Que voulez-vous dire par intense et invasive ? D'un point de vue personnel, c'est aussi désagréable et persistant que la cigarette

3) Tout dépend, une heure ou deux si la pièce est aérée, sinon comme la cigarette, ça imprègne les tissus pour longtemps.

4) Pour les odeurs, je vous recommande une casserole de vinaigre bouillant avec du jus de citron dedans, une heure posée au milieu de la pièce, ça suffit à virer une bonne partie des odeurs (tabac, cannabis ou autres ^^)

---